

Paris, le 18 août 2017

Mise à disposition du prospectus relatif aux augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservées à China Eastern Airlines et Delta Air Lines

Air France-KLM (la « Société ») annonce que l'Autorité des marchés financiers a attribué le 17 août 2017 le visa n° 17-441 sur le prospectus relatif aux augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription de la Société d'un montant total de 750 548 200 euros (prime d'émission incluse), réservées à China Eastern Airlines et Delta Air Lines dans le cadre du renforcement des alliances stratégiques du groupe annoncées le 27 juillet 2017.

Le prospectus est composé :

- du document de référence de la Société, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'«AMF») le 31 mars 2017 sous le numéro D.17-0287;
- de l'actualisation du document de référence de la Société, déposée auprès de l'AMF le 17 août 2017 sous le numéro D.17-0287-A01;
- de la note d'opération; et
- du résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération).

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège social et sur le site Internet de la Société (www.airfranceklm.com/finance) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

La Société attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits au Chapitre 3 du document de référence, au Chapitre 6 de l'actualisation du document de référence et au Chapitre 2 de la note d'opération.

A propos d'Air France-KLM

Géant mondial à fort ancrage européen, les principaux métiers du groupe Air France-KLM sont le transport aérien de passagers, de fret et la maintenance aéronautique.

Air France-KLM est le premier Groupe en termes de trafic international au départ de l'Europe. En 2016, il offre à ses clients un réseau couvrant 320 destinations dans 114 pays grâce à ses quatre marques Air France, KLM Royal Dutch Airlines, Transavia et HOP! Air France. Avec une flotte de 534 avions en exploitation et 93,4 millions de passagers transportés en 2016, Air France-KLM exploite jusqu'à 2 200 vols par jour, principalement depuis ses hubs de Paris-Charles de Gaulle et Amsterdam-Schiphol.

Son programme de fidélité Flying Blue figure parmi les leaders en Europe et compte plus de 27 millions d'adhérents.

Air France-KLM exploite avec ses partenaires Delta Air Lines et Alitalia la plus grande joint-venture transatlantique avec 270 vols quotidiens.

Air France-KLM est également membre de l'alliance SkyTeam réunissant 20 compagnies aériennes et offrant un accès à un réseau mondial de plus de 16 270 vols quotidiens vers 1 057 destinations dans 179 pays.

Information importante

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.

Aucune communication, ni aucune information relative aux opérations visées dans le présent communiqué ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions Air France-KLM peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Air France-KLM n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou d'achat de titres ou une quelconque sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres Air France-KLM aux Etats-Unis d'Amérique. Les titres ne peuvent être offerts, souscrits ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »). Les titres Air France-KLM n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act et Air France-KLM n'a pas l'intention d'effectuer une offre au public de ses titres aux États-Unis d'Amérique.